



Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 7
Procurations : 3
Membres Absents : 4

Séance du 05 Septembre 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN,
Michael DOBLE, Valérie DIDIER-LAURENT

Absents excusés : Dominique SUILLEROT : Donne procuration à Hélène FLEURIVAL
Michel DUPUIS : Donne procuration à Fabienne UHLMANN
Jérémy KOLBECHER : Donne procuration à Bruno MICHEL
Benoit THEILLER (invité)
G. PERIANEN-AUOKIUM, directrice des services

Absent non excusé : Nicolas MARY

Secrétariat : Hélène FRITZ, secrétaire.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 08/03/2023

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré

APPROUVENT le procès-verbal de la réunion du 08/03/2023

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée	
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------	--

Lu, approuvé et signé

Signatures au registre

Pour extrait conforme

Holtzheim, le 07/09/2023

La Présidente, Pia IMBS



Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 7
Procurations : 3
Membres Absents : 4

Séance du 05 Septembre 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN,
Michael DOBLE, Valérie DIDIER-LAURENT

Absents excusés : Dominique SUILLEROT : Donne procuration à Hélène FLEURIVAL
Michel DUPUIS : Donne procuration à Fabienne UHLMANN
Jérémy KOLBECHER : Donne procuration à Bruno MICHEL
Benoit THEILLER (invité)
G. PERIANEN-AUOKIUM, directrice des services

Absent non excusé : Nicolas MARY

Secrétariat : Hélène FRITZ, secrétaire.

2- Octroi d'une subvention à l'Association Temps libre Hangenbieten

Madame Fleurival, expose aux membres que L'Association temps libre de la Commune de Hangenbieten a proposé une sortie en Allemagne, le 10 juin dernier aux aînés de la Commune de Holtzheim, au prix de 85€, et un prix de 75€ pour leurs adhérents.

Sept aînés de la Commune de Holtzheim ont participé à cette sortie.

Il est proposé aux membres du CCAS de verser une subvention de dix euros (10 €) par participant à cette sortie, soit au total soixante-dix euros (70 €), au profit de l'Association Temps libre de Hangenbieten.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

VOTENT une subvention de soixante-dix euros (70 €) au profit de l'Association Temps libre de Hangenbieten.

Cette dépense sera imputée au compte 65748 du budget 2023.

A l'unanimité	X	Pour	X	Contre	Abstention	Adoptée	Non adoptée
---------------	---	------	---	--------	------------	---------	-------------

Lu, approuvé et signé
Signatures au registre
Pour extrait conforme
Holtzheim, le 07/09/2023
La Présidente, Pia IMBS

Centre Communal d'Action Sociale
HOLTZHEIM

PREFECTURE
DU BAS-RHIN
DCL - Bureau
de Légalité
17 SEP. 2023